

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEGARDE DU JEUDI 20 MAI 2021

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 22 avril 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le projet du « concert-piano-voix », adopte le plan de financement du projet, sollicite une subvention de 997,50 € TTC à la Conseil Régional, soit 70% du montant du projet TTC, et charge le Maire de toutes les formalités relatives à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le tarif d'1€ le mètre linéaire appliqué aux exposants du marché des producteurs, et dit que cette décision sera intégrée à la régie « marché » n°6.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte l'exonération des loyers du mois de juin 2021 pour 3 commerçants locataires de la commune et charge le Maire ou un adjoint à signer tous documents afférents à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter le don d'une sculpture d'un collectionneur anonyme, et donne délégation à Monsieur le Maire ou un adjoint pour signer tous documents relatifs à ce dossier.